

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le mardi 3 décembre à 20h35 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Marie-Claude Labelle, Guy Bruneau, Jean-Pierre Allard et Pierre Gravel en présentiel. Sous la présidence du maire Michel Chouinard.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le maire Michel Chouinard, celui-ci déclare la séance ouverte. Il est 20h35.

2024-12-01

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guy Bruneau
Appuyé par Pierre Gravel
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour
2. TECQ - #8
3. Embauche à la direction générale – Contrat de travail
4. Contrat de travail – Richard Gagnon
5. Levée de la séance

Adoptée

2024-12-02

2. TECQ - #8

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2024;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par Guy Bruneau
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 8 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 8 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adoptée

2024-12-03

3. EMBAUCHE À LA DIRECTION GÉNÉRALE - CONTRAT DE TRAVAIL

Il est proposé par Marie-Claude Labelle
Appuyé par Guy Bruneau
Et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'embauche de monsieur Sylvain Joly à la direction général, et ce à partir du 4 décembre 2024 et de mandater le maire, Michel Chouinard, à signer le contrat de travail relatif à cette embauche.

Adoptée

2024-12-04

4. CONTRAT DE TRAVAIL – RICHARD GAGNON

Il est proposé par Guy Bruneau
Appuyé par Marie-Claude Labelle
Et résolu à l'unanimité :

De mandater le maire, Michel Chouinard, à signer le nouveau contrat de travail de monsieur Richard Gagnon, consultant pour la Municipalité, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2025.

Adoptée

2024-12-05

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pierre Gravel
Appuyé par Guy Bruneau
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h45.

Adoptée

Michel Chouinard, maire

Je, Michel Chouinard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Chouinard, maire